

Fiche d'inscription – Engagement d'embauche

(sans retour de cette fiche, le dossier ne sera pas traité)

L'APPRENTI.E

Nom - Prénom de l'apprenti.e _____ Nom d'usage _____
Numéro de Sécurité Sociale _____ Sexe _____
Date de naissance _____
Ville de naissance _____
Adresse _____ Département de naissance _____
Code postal _____ Téléphone _____ Nationalité _____
Ville _____ Mail _____
Reconnaissance Travailleur Handicapé ☐ OUI ☐ NON

Statut sportif de haut niveau ☐ OUI ☐ NON

Situation avant contrat (merci d'indiquer le code correspondant - voir notice) Code: _____

Dernier diplôme préparé ☐ DNB ☐ BAC PRO ☐ BTS
☐ CAP ☐ BAC GENERAL ☐ DUT
☐ BEP ☐ BAC TECHNOLOGIQUE
☐ Licence générale ☐ Aucun ☐ Autre : _____

Dernière classe/année suivie ☐ COLLEGE (3ème) ☐ SECONDE ☐ AUTRE : _____
☐ PREMIERE ☐ TERMINALE

Diplôme le plus haut obtenu ☐ DNB ☐ BAC PRO ☐ BTS
☐ CAP ☐ BAC GENERAL ☐ DUT
☐ BEP ☐ BAC TECHNOLOGIQUE
☐ Licence générale ☐ Aucun ☐ Autre : _____

Dernier établissement fréquenté _____

Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise ☐ OUI ☐ NON

LE REPRÉSENTANT LÉGAL (à compléter pour les apprenti.e.s mineur.e.s uniquement)

Nom et Prénom _____ Statut _____

Adresse _____ Téléphone _____
_____ Mail _____

Code Postal _____ Ville _____

Catégorie Socioprofessionnelle (merci d'indiquer le code correspondant - voir notice) Code: _____

LA FORMATION

Intitulé du diplôme _____ Option _____
Etablissement de formation (lycée) _____
Année de formation (1ère année, 2ème année, 3ème année) _____

L'EMPLOYEUR En remplissant ce dossier, l'entreprise s'engage à recruter le jeune à la date de début de contrat prévue dans ce document.

Nom Prénom ou dénomination _____ N° SIRET Établissement _____

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat _____
Code Postal _____
Ville _____

Type d'employeur (merci d'indiquer le code correspondant - voir notice) Code : _____
☐ Employeur privé ☐ Employeur public

Employeur spécifique (merci d'indiquer le code correspondant - voir notice) Code : _____

Code NAF Effectif de salariés dans l'entreprise
Téléphone Mail
Code IDCC

Personne référente du suivi administratif
Mail et téléphone

Caisse de retraite complémentaire

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Nom et prénom du maître d'apprentissage n°1		Nom et prénom du maître d'apprentissage n°2	
Date de naissance		Date de naissance	
Numéro de sécurité sociale		Numéro de sécurité sociale	
Téléphone		Téléphone	
Mail		Mail	
Emploi occupé		Emploi occupé	
Diplôme le plus élevé obtenu		Diplôme le plus élevé obtenu	
Niveau de ce diplôme (voir notice)		Niveau de ce diplôme (voir notice)	

LE CONTRAT

Date de conclusion
Date de début (*) Date de début de formation pratique chez l'employeur Date de fin
(* Dates fixées par l'employeur. Le contrat peut débuter 3 mois avant la date de début de formation et s'achever 3 mois après la fin de la formation.)

Nature du contrat (CDI, CDD)

Type de contrat :

- ☐ 1^{er} contrat d'apprentissage
☐ Nouveau contrat avec l'apprenti qui a terminé son précédent contrat avec le même employeur
☐ Nouveau contrat avec l'apprenti qui a terminé son précédent contrat avec un autre employeur
☐ Nouveau contrat avec l'apprenti dont le contrat a été rompu avec un autre employeur

Numéro contrat précédent :

(Obligatoire si le jeune a eu un contrat d'apprentissage l'année précédente)

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : ☐ OUI ☐ NON

Voir lien : <https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Les-travaux-interdits-et-reglementes-pour-les-jeunes-mineurs-en-formation>

Rémunération ☐ SMC ☐ SMC (Salaire Minimum Conventionnel) Durée hebdomadaire :
Avantage en nature Nourriture : €/ Repas Logement : €/mois
(merci de vous rapprocher du CFA si vous souhaitez augmenter la rémunération par rapport au minimum réglementaire)
Régime social de l'apprenti-e ☐ URSSAF ☐ MSA

MANDAT D'APPUI À LA GESTION D'UN CONTRAT

Le CFA Académique d'Orléans-Tours vous propose un accompagnement dans l'élaboration du contrat d'apprentissage et la réalisation de la demande de dépôt auprès de l'OPCO désigné, en établissant : le cerfa "contrat d'apprentissage", la convention de formation et le cas échéant la convention tripartite, sur la base des informations transmises par l'entreprise sur la fiche d'inscription-engagement d'embauche. Si votre OPCO ne dispose pas de lien de transmission avec notre logiciel de gestion, les documents seront adressés par mail directement à votre OPCO.

Les niveaux de rémunération et le salaire brut mensuel à l'embauche proposés par la CFA Académique reprendront les bases des dispositions légales. Il est de la responsabilité de l'entreprise d'effectuer les vérifications nécessaires afin de s'assurer qu'ils respectent les minimums conventionnels en vigueur dans son entreprise lors de la signature du contrat d'apprentissage. La responsabilité du CFA Académique ne peut être engagée.

Par le présent mandat, et conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil, je donne pouvoir au CFA académique pour effectuer les missions ci-dessus.

☐ OUI ☐ NON

L'apprenti.e

À Le
Nom, prénom, signature

L'entreprise

À Le
Nom, prénom, signature et cachet de l'entreprise





NOTICE FICHE D'INSCRIPTION D'ENGAGEMENT D'EMBAUCHE

Tous les champs doivent être obligatoirement remplis, pour éditer le contrat et la convention de formation de votre apprenti(e).

Attention, une fiche incomplète ne pourra pas être instruite et vous sera directement renvoyée.

PARTIE APPRENTI (E)

Numéro de sécurité social : il doit être de 15 chiffres

La nationalité : **Code 1** Française
Code 2 Union européenne
Code 3 Etrangers hors union européenne

- Situation avant contrat : **1** Scolaire
2 Prépa apprentissage
3 Etudiant
4 Contrat d'apprentissage
5 Contrat de professionnalisation
6 Contrat aidé
7 En formation au CFA sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant signature d'un contrat d'apprentissage (L6222-12-1 du code du travail)
8 En formation, au CFA sans contrat sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, suite à rupture (5° de L6231-2 du code du travail)
9 Autres situations sous statut de stagiaire de la formation professionnelle
10 Salarié
11 Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi)
12 Inactif

PARTIE REPRÉSENTANT LÉGAL

- Catégories sociaux professionnelles : **Code 1** Agriculteurs exploitants
Code 2 Artisans / Commerçant / Chefs d'entreprise
Code 3 Cadres
Code 4 Professions intermédiaires
Code 5 Employés
Code 6 Ouvriers
Code 7 Autres

PARTIE EMPLOYEUR

- Le type d'employeur (régime de l'entreprise) : Ce code peut être obtenu **sur le site du ministère du Travail**

Privé

- 11** Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
- 12** Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés
- 13** Entreprise dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole
- 14** Profession libérale
- 15** Association
- 16** Autre employeur privé



Public

- 21 Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique d'Etat)
- 22 Commune
- 23 Département
- 24 Région
- 25 Etablissement public hospitalier
- 26 Etablissement public local d'enseignement
- 27 Etablissement public administratif de l'Etat
- 28 Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
- 29 Autre employeur public
- 30 Etablissement public industriel et commercial

- **Employeur spécifique** :
 - Code 1** Entreprise de travail temporaire
 - Code 2** Groupement d'employeur
 - Code 3** Employeur saisonnier
 - Code 4** Apprentissage familial (l'employeur est un ascendant de l'apprenti(e))
 - Code 5** Aucun de ces cas
- **Code NAF** : code activité principale de l'entreprise, vous le retrouverez sur le KBIS de l'entreprise
- **Effectif total de salariés dans l'entreprise** : nombre de personnes au sein de l'établissement d'accueil
- **Code IDCC** : identifiant de la convention collective de branche de votre entreprise (ce code peut être obtenu sur le site du ministère du travail)

Lien : <https://www.centre-national-droit-du-travail.fr/>

Si vous n'avez pas de convention collective, veuillez indiquer le code 9999.

Si celui-ci est en cour de création, merci d'indiquer le code 9998 et nous informer du nom de la branche de votre entreprise.

Sinon vous pouvez retrouver le nom de votre branche sur CFADOCK.

Lien : <https://www.cfadock.fr/>

- Caisse de retraite complémentaire de l'entreprise : le **service Connaître ma caisse de retraite ARGIC-ARRCO** vous permet de retrouver facilement votre caisse de retraite complémentaire : saisissez votre SIREN, SIRET, RIDEN ou RIDET et obtenez la réponse

Lien : <https://www.google.com/search?client=firefox-b-&q=service+Connaître+ma+caisse+de+retraite+>

Nomenclature des diplômes :

- 0 sans diplôme
- 3 CAP, BEP
- 4 Baccalauréat
- 5 DEUG, BTS, DUT, DEUST
- 6 Licence, licence pro, BUT, Maîtrise
- 7 Master, diplôme d'étude approfondie, diplôme d'études supérieures spécialisées et diplôme d'ingénieur
- 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches

PARTIE CONTRAT

- Numéro contrat précédent : Si l'apprenti(e) a déjà eu un précédent contrat d'apprentissage, le numéro de contrat se trouve sur l'accord de prise en charge de l'OPCO. Le CFA qui a édité le contrat peut également vous le fournir.
- Travail sur les machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : vous pouvez consulter le lien : <https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Les-travaux-interdits-et-reglementes-pour-les-jeunes-mineurs-en-formation>
Descriptifs des travaux interdits et réglementés.



BON À SAVOIR

Date de contrat et formation :

- Date de fin de contrat : la date de fin de contrat doit être supérieure à la date de fin de formation (maximum au 31 août de l'année de fin de contrat)
- Votre futur(e) apprenti(e) peut commencer son contrat 3 mois avant l'entrée en formation
- **Les dates de début et de fin de contrat sont à valider avec l'établissement de formation**
- Si l'apprenti(e) est mineur(e) lors de la date de conclusion et majeur(e) à la date de début contrat,

il faut remplir la partie représentant légal et faire signer le contrat à ce dernier. **Attention : l'édition**

du contrat est conditionnée à l'obtention du diplôme précédent de l'apprenti Contrat

et rémunération de l'apprenti(e)

- Une convention tripartite est requise dès lors qu'il y a une dérogation pour l'aménagement de la durée du contrat.
- L'apprenti(e) est rémunéré(e) selon l'âge et l'année de **formation**.
- Pour connaître le pourcentage du SMIC ou le montant selon votre convention collective, vous pouvez vous rapprocher de votre OPCO.

Tableau de rémunération de base (minimum réglementaire).

ANNÉE DE FORMATION	MOINS DE 18 ANS EN % DU SMIC	MOINS DE 18 ANS EN BRUT	18 À 20 ANS EN % DU SMIC	18 À 20 ANS EN BRUT	21 À 25 ANS EN % DU SMIC	21 À 25 ANS EN BRUT	+ de 26 ans EN % DU SMIC	+ de 26 ans EN BRUT
1 ^{ère} année de formation	27 %	471,74 €	43 %	751,30 €	53 %	926,02 €	100 %	1 747,20 €
2 ^{ème} année de formation	39 %	681,41 €	51 %	891,07 €	61 %	1 065,79 €	100 %	1 747,20 €
3 ^{ème} année de formation	55 %	960,96 €	67 %	1 170,62 €	78 %	1 362,82 €	100 %	1 747,20 €

SMIC en vigueur au 01/05/2023

Aide aux entreprises :

Une fois que le contrat et la convention signés par toutes les parties sont transmis à l'OPCO, ce dernier transmet le contrat à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour la mise en place du paiement de l'aide exceptionnelle à l'embauche.

L'ASP vous verse ensuite cette aide mensuellement.

Important : pour toucher cette aide, un compte sur le site de l'ASP est nécessaire : sylae.asp-public.fr, vos identifiants seront envoyés par mail ou courrier.

La continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide d'un montant de 6 000€ est versée à toutes les entreprises, pour les contrats conclus avec un alternant, mineur comme majeur, du 1er janvier au 31 décembre 2023, pour la première année d'exécution du contrat.

Visite médicale :



L'apprenti(e) bénéficie d'une visite d'information et de prévention prévue aux articles R. 4624-10 à R. 4624-15 ou d'un examen médical d'embauche prévu aux articles R. 4623-22 à R. 4624-27 au plus tard dans les **deux mois qui suivent son embauche**.

Attention pour un(e) apprenti(e) mineur(e), cet examen doit être **préalable à la prise de poste**.

Liens utiles :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R56912>

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918/personnalisation/resultat?lang=&quest0=0&quest=>

Transmission de la fiche d'inscription :

- La fiche d'inscription d'engagement d'embauche doit être **envoyée à l'établissement de formation**.
- Le CFA Académique étant fermé du lundi 24 juillet jusqu'au mardi 16 août 2023, merci de nous transmettre les documents **avant ces dates pour un traitement dans les meilleurs délais**.